

Le lieu, une porte d'entrée dans la clinique psychanalytique.

Introduction

Lorsque Edmonde Luttringer m'a chaleureusement proposé de venir intervenir ici même, elle m'a laissé une grande marge de manoeuvre quant au sujet sur lequel je souhaitais intervenir. Elle m'a seulement indiqué que je n'avais qu'à choisir parmi les grands concepts de la psychanalyse. Le thème qui m'est venu à l'esprit peu de temps après, m'a alors paru un peu « déplacé », par rapport à cette proposition. Je me suis excusé auprès d'elle de répondre comme cela un peu « à côté », mais elle a accueilli mon titre avec un enthousiasme qui m'a rassuré et je l'en remercie vivement. Le titre initial que je lui avais indiqué pour cette intervention était donc : « la place, un concept analytique ? ». Il s'est passé alors cette chose étrange qu'au fur et à mesure que je rédigeais mon propos, la teneur de celui-ci se déplaçait, à nouveau devrais-je dire, au point que j'ai dû en changer l'intitulé. Vous mesurez combien les choses semblent se dérouler comme si le simple fait de déterminer un titre suffisait pour que je sois comme soumis à la nécessité de me déplacer constamment par rapport à celui-ci. Si je me permets de vous indiquer ce cheminement, c'est bien qu'il m'apparaît tout à fait lié au thème que j'ai choisi.

Je me suis donc ravisé pour intituler mon propos : « le lieu, une porte d'entrée dans la clinique psychanalytique ». Ce registre de la porte d'entrée introduit d'ailleurs directement à la question de l'habitat, c'est-à-dire de ce qui pourrait constituer pour chacun un domicile subjectif. Disons que j'espère de ce titre qu'il offre à mon propos une plus juste place. La place n'est pas tout à fait le lieu, en effet, et les concepts trouvent mal leur place, si j'ose dire, dans le champ de la psychanalyse (et ce même si Lacan a consacré toute une année de son séminaire à ce qu'il nommé les « quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse »). J'essayerai de revenir sur ces distinctions dans le cours de mon intervention, mais cette première hésitation qui a été la mienne me paraît d'emblée une façon d'indiquer la difficulté à aborder cette dimension comme il convient pour la psychanalyse, c'est-à-dire justement sans la figer dans une trop grande conceptualisation.

Ces notions de place et de lieu, elles se prêtent en effet mal à une trop grande conceptualisation. Je souhaitais, pour vous l'indiquer, revenir rapidement sur les très nombreuses expressions qui font appel dans la langue française à ces deux notions. Le lieu, en français est initialement un haut lieu, c'est-à-dire un lieu de sacrifice religieux. Vous savez qu'il est courant de dire une chose au lieu d'une autre, parfois même à son insu. On dit couramment que quelque chose a eu lieu, pour marquer un fait ou un acte précis. Enfin si tout discours comporte ses lieux communs, vous savez que le langage juridique fait une place toute particulière à la notion de « non-lieu ».

La place, elle donne lieu, si j'ose dire, aux expressions prendre place et faire sa place, mais aussi laisser place, ou tenir sa place. Vous savez comme moi que l'on peut tenter de se mettre à la place de quelqu'un, mais que l'on peut aussi bien se faire remettre à sa place. Il arrive également, et cela me semble un élément de psychopathologie de la vie quotidienne aussi élémentaire qu'essentiel, que le sujet fasse défaut à sa place.

Enfin, musicalement être en place c'est avoir trouvé un type d'entente avec l'autre ou les autres musiciens, dans un souci d'homogénéité de l'ensemble.

Ces exemples pourraient nous permettre de préciser cette distinction entre lieu et place. Le lieu paraît plus s'étendre dans un registre Symbolique, c'est le terme que Lacan choisit pour désigner le lieu de l'Autre, quand la notion de place prend plutôt des connotations qui font appel au registre Imaginaire, celui qui vient donner une matérialité à ce lieu qui est au départ un pur lieu psychique, ou un pur lieu dans la langue. Le registre de la place si vous voulez emmène toujours un peu avec lui une mentalité de petit propriétaire, de celui qui défend sa place, dans un registre essentiellement rivalitaire donc.

Il est cependant nécessaire de nuancer ces affirmations. Tout se passe en effet comme si ces deux termes se renvoyant la balle l'un à l'autre ne permettaient jamais que leur soit définitivement fixée une place (ou un lieu, donc)... Ainsi, si je peux décrire l'expérience de celui à qui il arrive de revenir en un même lieu, une même institution par exemple, mais en y occupant une place différente. Le lieu a ici plutôt une fonction Imaginaire, quand la place c'est bien plutôt la fonction Symbolique que j'y occupe. C'est dire combien ces deux termes sont liés se renvoient la balle en permanence pour se déplacer l'un l'autre à tout moment. Cette notion n'en garde pas moins sa fonction essentielle pour le sujet dans sa constitution, dans sa réalisation, comme dans ses manifestations psychopathologiques, ce que je souhaitais vous indiquer aujourd'hui.

Si j'ai souhaité aborder avec vous cette question, c'est en effet parce que cette question du lieu m'a paru en même temps omniprésente dans la réflexion de tout analyste, et ceci quelle que soit son orientation, elle y intervient à tout bout de champ, mais sur un mode toujours implicite, jamais au titre d'un concept, un outil, comme peuvent l'être le signifiant, le transfert, ou la pulsion. Cette notion ne figure en particulier dans aucun des nombreux dictionnaires de psychanalyse édités au cours des dernières années, il n'est d'ailleurs vraisemblablement pas souhaitable qu'elle y figure. Toute réflexion analytique me semble cependant emmener avec elle de façon presque obligée ce registre du lieu, de la place. Ce registre je souhaitais donc vous faire remarquer combien il est une porte d'entrée essentielle dans la clinique et la théorie analytique.

Ce terme de porte d'entrée, il m'a donc paru pouvoir désigner, plus justement que celui de concept, la façon dont chaque praticien, par exemple lorsqu'il reçoit un patient pour la première fois, peut se saisir d'une question d'un point précis de son propos pour y isoler ce qui constitue, dans la structure, sa position subjective.

Evidemment, chaque praticien est plus ou moins sensible à telle ou telle question, il va être amené à repérer plus ou moins facilement la position du sujet qui s'adresse à lui à la faveur de telle ou telle « porte d'entrée ». Cette facilité est liée à ce qui a été sa propre entrée dans l'analyse, je veux dire à ce qui a été sa propre position symptomatique comme analysant, et des circonstances à partir desquelles il a su repérer ce qu'il en était de sa propre place. C'est donc probablement parce que cette question de la place, du lieu, m'importe particulièrement que je suis amené à vous en parler aujourd'hui, tout particulièrement ce qui concerne les modalités d'articulation du lieu et du nom, je vais y revenir.

Cet abord de la question du lieu pour la psychanalyse va bien sûr nous introduire au domaine de la topologie, mais je resterai probablement aujourd'hui en amont de

questions topologiques à proprement parler. Peut-être la fin de mon intervention permettra-t-elle juste d'indiquer comment cet abord de la clinique par la question de savoir ce qui pourrait constituer un lieu pour le sujet, introduit assez naturellement à une lecture topologique, et en particulier à la topologie des surfaces. Je pense cependant n'évoquer que des situations tout à fait élémentaires, qui ont la valeur de partir de notre expérience d'analyste mais aussi bien de notre expérience de sujet, c'est à dire d'une psychopathologie quotidienne de notre rapport au lieu.

Ce désir d'articuler deux ou trois choses au sujet de la fonction du lieu, il m'est venu à la suite d'une remarque de Jean-Jacques Tyszler au cours d'une discussion informelle qui l'avait amené à m'indiquer : « un lieu c'est toujours déterminé par un nom ». C'est une formule que j'ai gardée à l'esprit un moment, dont j'ai pu vérifier la validité y compris pour ce qui concerne la pratique. C'est une formulation qui permet d'entendre par exemple qu'un patronyme, lorsqu'il est opérant, a toujours également une fonction de toponyme. L'opération induite par le nom propre, elle vient toujours déterminer un lieu pour le sujet, ce qui se manifeste quotidiennement dans la question de savoir si tel ou tel nom est d'origine basque ou alsacienne... Dire que tout patronyme est également un toponyme, c'est préciser la fonction de l'identification, au sens où Lacan précise que cette opération est identification de signifiant, c'est-à-dire que le sujet est identifié par le signifiant autant qu'il identifie un signifiant. Cette opération d'identification donc, est tout autant pour le sujet une inscription. On peut donc dire que lorsque cette opération est effective, elle a pour effet d'inscrire chacun de nous en un lieu. Ceci permet de souligner combien un défaut d'identification est tout autant pour un sujet défaut d'inscription en aucun lieu, ce qui ne manque pas de déterminer des manifestations cliniques spécifiques. Vous savez que c'est au cours de son séminaire de l'année 1961 / 1962, consacré à l'identification, que Lacan introduira des premières notions de topologie et plus spécifiquement de topologie des surfaces, ce qui constitue bien une façon de réinterroger ce registre de l'identification à partir de la question du lieu.

Cette formule, « Un lieu est toujours déterminé par un nom », j'ai cependant été progressivement amené à la nécessité de la compléter. Si « Un lieu c'est toujours déterminé par un nom », il est aussi vrai que « La parole d'un sujet s'autorise toujours d'un lieu », c'est à dire que l'on ne prend jamais la parole authentiquement, en son nom, qu'à partir d'un lieu.

J'ai donc été amené à proposer à Jean-Jacques Tyszler mon complément à sa formule, complément avec lequel il est tombé d'accord et sur lequel il a bien voulu me proposer une illustration personnelle que je crois pouvoir vous retransmettre. A une période où il se trouvait avoir quitté l'institution où il travaillait pour en rejoindre une autre, période qui a duré quelques mois, il s'est trouvé hésiter à accepter les propositions qui lui étaient faites d'intervenir dans des colloques, ne s'en sentant plus tout à fait, dans cette période, la légitimité, faute de pouvoir donc s'autoriser d'un lieu de sa pratique. Vous voyez donc combien une parole vraie, la prise de parole d'un sujet, elle tire toujours d'une façon ou d'une autre sa légitimité d'un lieu. Ce lieu est d'ailleurs plus ou moins incarné, on peut être nommé Professeur par exemple, et du coup parler au nom de l'Université, c'est à dire à partir du lieu qu'est la faculté, même si l'on ne garde plus aucun lien avec cette université. Marcel Czermak faisait remarquer que « l'école de Prague », n'avait jamais été réellement située à Prague, elle n'en tire pas moins sa légitimité d'avoir pu, de la sorte, se trouver « localisée ».

Ces brefs exemples pour vous indiquer qu'un sujet ne peut trouver sa légitimité qu'à la faveur d'un appui sur un lieu, d'où il pourrait se réclamer. Ce lieu c'est bien pour lui le lieu de son dire. Evidemment, les choses se situent différemment pour un analyste, un praticien et pour un professeur, probablement parce que les discours de l'université, le discours du maître et celui de l'analyste ne s'autorisent pas tous d'un lieu de façon tout à fait similaire.

Prendre la parole, cela suppose donc toujours un lieu d'où l'on parle ce qui est sensible dans de nombreuses expressions françaises. Ne serait-ce que si je dis « d'où me vient donc l'idée de leur parler de cette question ? », vous voyez que ce « d'où », renvoie au registre d'un lieu d'où s'originerait ma parole, lieu qui garde pour moi-même une dimension toujours un peu énigmatique.

Vous sentez cependant la façon dont ces deux formules, « un lieu c'est toujours déterminé par un nom » et « un sujet ne peut prendre la parole, qu'à partir d'un lieu », renvoient l'une à l'autre sur un mode qui implique un type de paradoxe. Si un sujet ne peut prendre la parole authentiquement, c'est-à-dire s'engager dans l'effort de nommer les choses qu'à partir d'un lieu, et que ce lieu est lui-même dépendant d'une nomination, on est amené à se demander d'où lui viendrait cette nomination première. On est ainsi introduit à la dimension de l'Autre, de l'Autre comme nommant. Evidemment ce que l'on retrouve dans ce paradoxe n'est rien d'autre que le paradoxe du sujet de l'inconscient, paradoxe irréductible qui repose sur ceci que ce sujet est supposé parler une langue dont il n'est que l'effet. Il y a là d'emblée une façon fort simple de retrouver la structure du sujet de l'inconscient par l'abord de cette question du lieu.

II / L'Autre comme lieu :

Vous savez que Lacan, de façon très précoce dans son enseignement a défini l'inconscient comme « discours de l'Autre ». Mais à cet Autre, il a également donné la fonction d'un lieu. « L'Autre, nous dit-il, est le lieu d'où peut se poser au sujet la question de son existence ». La manière dont Lacan déplie l'écriture de ce terme en « ek-sistence », est une façon d'y introduire cette dimension du lieu. Ek-sister, c'est bien en effet se tenir, « sistere » et se tenir en un lieu. Que ce lieu soit toujours excentrique, c'est ce qui le spécifie comme Autre, c'est-à-dire si vous voulez, toujours autre. Lacan se maintient ici dans le strict fil de l'enseignement de Freud, cette question du lieu et de la place intervient en effet de façon cruciale dans la définition proposée par Freud de l'inconscient comme « der andere schauplatz », souvent traduit par « l'Autre scène ». On pourrait tout aussi bien dire « l'Autre place » comme « l'Autre lieu ». Il s'agit donc pour moi aujourd'hui de tenter de préciser cliniquement ce qui justifie l'appréhension de cet Autre comme un lieu, c'est-à-dire de mesurer la validité d'entrer dans la clinique par cette porte, mais également de tirer toutes les conséquences sur la pratique de ce fait que l'Autre soit avant tout un lieu.

Si l'on reprend la définition du sujet de l'inconscient comme déterminé par le signifiant, on peut mieux saisir cette fonction essentielle du lieu dans toute appréhension du sujet. Vous connaissez la métaphore du jeu d'échec utilisée par Ferdinand de Saussure dans le cours de linguistique générale. Le linguiste comparant la langue à une partie d'échec souligne que si chaque pièce a sa valeur propre par convention, cette valeur varie au cours du jeu du fait de la place qu'elle y occupe à chaque moment de la partie sur l'échiquier. La valeur de chaque pièce est même modifiée, au cours de la partie, par le mouvement, le changement de place,

d'une seule autre pièce du jeu. C'est dire si cette question de la place est essentielle à toute appréhension du fonctionnement de la langue

Je reviens à la valeur spécifique de cette notion pour la psychanalyse, pour souligner qu'une lecture du complexe d'Œdipe peut venir s'articuler autour de la notion de place, plus précisément de disparité des places. Le complexe d'Œdipe, il a bien en effet pour fonction essentielle de venir instituer une limite, un bord qui, en même temps qu'il vient poser la mère comme interdite, vient déterminer une disparité des places entre le sujet et l'Autre, disparité donc qui acquiert ici une fonction fondatrice pour le sujet.

La clinique des enfants emprunte régulièrement à cette notion de place, d'abord lorsqu'elle souligne la fonction centrale de ce qui constitue la place d'un enfant dans la fratrie, la charge qui est celle de l'aîné par exemple, nul besoin d'y insister. Elle isole également la fonction tout à fait essentielle, dans la structuration de l'enfant, de cette étape essentielle que constitue le dessin de la maison.

Pour prendre les choses sur le mode le plus ordinaire, le plus quotidien de notre rapport aux lieux, de la façon par exemple dont un lieu ne peut s'instaurer pour un sujet ne peut parvenir à s'approprier un lieu qu'à la faveur d'un détour par l'Autre, il est d'expérience courante, si j'emménage dans un nouvel appartement de vérifier que je risque bien de ne m'y sentir chez moi qu'à partir du moment où j'ai pu y inviter un certain nombre d'autres qui me sont chers. Disons que c'est la fonction de ce que l'on appelle généralement « pendre la crémaillère ».

Vous connaissez également les exemples que Lacan donne de paroles pleines, de paroles fondatrices pour le sujet. Ces paroles, « tu es ma femme », « tu es mon maître », soulignent dans la structuration du sujet, la nécessité d'en passer, par l'assignation d'une place à l'Autre, que celui-ci soit donc une femme, ou un maître. Ces paroles, en même temps qu'elles ont comme fonction de nommer l'Autre, ont pour effet d'instituer une place pour le sujet.

Cette notion est donc omniprésente dès le départ de l'enseignement de Lacan jusqu'à sa fin. Ainsi, dans le séminaire sur les structures freudiennes des psychoses, c'est bien du fait d'être appelé à une place qu'un sujet se trouve soumis au déclenchement de sa psychose. C'est donc bien d'être appelé à une place d'où il ne peut répondre, qu'un patient peut être soumis à une décompensation psychotique c'est-à-dire à ce qui fait la spécificité de la clinique des psychoses, la mort subjective comme telle. Cette situation qui amène un sujet à occuper une place, une fonction nouvelle et parfois inespérée, vous savez qu'elle peut se trouver pour lui avoir des effets de déstabilisation, aussi bien qu'elle peut amener un sujet à révéler des qualités inattendues, c'est-à-dire à s'y révéler véritablement comme sujet. On retrouve donc, on pourrait dire en permanence cette **connection (proposition de correction « connexion »)** des notions de sujet et de place au point qu'elles puissent apparaître comme indissociables. Vous savez enfin que dans cette intervention plus tardive de l'enseignement de Lacan qui s'appelle « la troisième », le symptôme, ce qui constitue le point le plus irréductible du sujet, son bien le plus précieux, y est défini comme « ce qui revient toujours à la même place ».

Je ne fais donc là que rappeler des données élémentaires pour rappeler l'omniprésence, souvent implicite, de ce registre du lieu dans la théorie comme dans

la clinique psychanalytique. Ce registre de la place, il apparaît quasiment incontournable lorsqu'il est question d'articuler la structuration du sujet dans son lien à l'Autre. Si le lieu du sujet c'est donc bien le lieu de son dire, le lieu d'où il peut prendre la parole en son nom, ce que j'ai tenté de vous rendre sensible, c'est que ce lieu ne peut garder pour le sujet qu'un caractère irréductiblement Autre. Il est cependant d'expérience clinique courante de vérifier que c'est du fait de la perte de tout lieu d'existence qu'un sujet peut être amené à présenter un subit accès de mutisme, que celui-ci soit hystérique ou psychotique...

Nous pouvons reprendre cette fonction du lieu pour le sujet, à la faveur de la façon dont Charles Melman, aborde ce registre dans son séminaire « Refoulement et déterminisme des névroses et qu'il appelle le « Heim ». Je le cite : « Avoir un « Heim », ce qui en français ne nous a laissé que le terme de hameau, c'est se trouver dans l'Autre au titre de sujet, dans un lieu estimé être de plein droit. Pourquoi de plein droit ? Il serait de plein droit pour le sujet dans l'Autre, parce que ce lieu lui aurait été aménagé et légué par l'ancêtre, c'est-à-dire par celui qui était là avant ». Il est ici sensible que ce lieu du sujet, il en passe par une légitimation par un Autre, un Autre que Charles Melman désigne ici par la fonction de l'ancêtre. « Le problème d'un sujet quel qu'il soit, indique Charles Melman, est de trouver dans l'Autre son abri, son Heim. Le problème va être celui des diverses voies éventuelles qui vont le lui accorder ». Charles Melman souligne que l'obtention par le sujet d'une place dans l'Autre se paye d'un double prix : « Le problème est donc que l'obtention de cette garantie symbolique d'un lieu dans l'Autre, d'un « Heim », permettant ainsi au sujet de mener une existence de plein droit et par conséquent de plein exercice, se paye comme toute chose d'un double prix. Le premier est la castration ».

Ce prix à payer est ici à examiner au plus près de ce que constitue l'entrée d'un sujet dans le langage et que Lacan indique sur le mode le plus précis dans la « Question préliminaire à tout traitement possible des psychoses ». Je vous donne la citation des écrits où Lacan examine la place du sujet dans le cadre du schéma L : « Le L de la mise en question du sujet dans son existence a une structure combinatoire, qu'il ne faut pas confondre avec son aspect spatial. (...) Pour supporter cette structure nous y trouvons les trois signifiants où peut s'identifier l'Autre dans le complexe d'Œdipe. (...) Le quatrième terme est donné par le sujet dans sa réalité, comme telle forclosée dans le système et n'entrant que sous le mode du mort dans le jeu des signifiants, mais devenant le sujet véritable à mesure que ce jeu des signifiants va le faire signifier ».

Vous voyez donc qu'il y a à payer un premier prix à payer de l'entrée, de l'inscription du sujet dans le langage. Ce prix n'est ni plus ni moins qu'une mortification du sujet, c'est-à-dire que le sujet tel qu'il se manifeste dans la structure névrotique, a par essence eu à subir cette mortification pour pouvoir advenir. Cette mortification est à entendre sur le mode de son marquage de son identification par le signifiant. L'assertion Hégélienne, « le mot est le meurtre de la chose », trouve ici sa traduction la plus crue, elle permet également la face meurtrière des équivoques indiquée par Lacan dans les formulations qu'il propose des paroles fondatrices, « Tu es ma femme », « Tu es mon maître ».

Le deuxième prix à payer, si l'on suit le fil du séminaire « Refoulement et déterminisme des névroses » de Charles Melman, est celui du refoulement. Il y a, pour qui est assigné à la faveur de cette première étape à une place désignée dans le

langage, un loyer à payer pour pouvoir légitimement occuper ce lieu. Ce loyer c'est le refoulement.

Je cite à nouveau Charles Melman : « Cette garantie d'un lieu, d'un domicile propre au sujet dans l'Autre suppose pour prix, pour loyer, premièrement la castration et secondement – c'est bien le thème que j'essaye de traiter avec vous cette année – le refoulement. En tant bien sur que c'est la castration qui en fait le lit, qui en fait l'appel et qui est nommément le refoulement de tout désir qui ne serait pas au service de celui qui ménagea ce lieu pour que s'y tienne l'existence du sujet ».

Vous voyez combien pourrait apparaître peu enviable la place du névrosé dans le langage. Non seulement son inscription y suppose un marquage qui réalise ni plus ni moins qu'une mortification par ce signifiant du Nom-du-Père, mais en tant que ce lieu où il peut s'inscrire est marqué du poids de sa lignée, du poids des ancêtres, il se doit pour pouvoir l'occuper, pour y engager son désir, de régler une dette à ces ancêtres, dette dont vous savez qu'elle n'est jamais comblée et qui implique de ne jouir que comme il est prescrit par les ancêtres. Il est sensible que c'est le refus de payer cette dette aux ancêtres, ce loyer, de trouver que le prix à payer est là trop important, qui détermine une bonne partie des troubles du sujet névrosé.

C'est ce que confirme Sigmund Freud lorsqu'il indique en parlant des névrosés : « bon nombre de leurs troubles, proviennent de leur attitude à l'égard de leur propre nom ».

Le refus de payer ce double prix se paye donc mécaniquement de l'expulsion du sujet de ce lieu. Ce refus qui ici a un sens générique peut bien évidemment prendre différentes modalités qui se traduisent par différents registres distincts d'expulsions, selon que c'est la première ou la deuxième étape qui est ici en cause. C'est une chose de ne pas consentir à payer le loyer d'un lieu identifié par le sujet comme étant celui qui lui échoit, et de vérifier alors qu'il se trouve mécaniquement chassé de ce lieu. C'en est une autre, faute, d'en être passé par la castration d'avoir jamais été marqué par le Nom-du-Père, de ne s'être jamais vu attribué aucun lieu dans l'Autre, de se voir à tout moment soumis au risque d'une éjection radicale. Il est cependant sensible que l'abord de la clinique par ce registre du lieu dans l'Autre, oblige à isoler ce fait clinique essentiel qui est celui de l'expulsion. Je me propose de vous faire sentir cette distinction au travers de deux types d'histoires cliniques, qui valent ici par l'opposition qu'elles mettent en place.

La première de ces histoires dont je ne vous retrace que les traits saillants du cas me semble s'ordonner depuis toujours du vœu d'échapper au lieu qui lui était initialement dévolu. Il s'agit d'un sujet originaire du sud de l'Angleterre, appelons-le Monsieur M. Il semble bien que, bien qu'ayant parfaitement identifié la place qui lui était assignée par sa lignée, il se soit révolté des violences du père à son égard, comme à l'égard de sa mère (« Il frappait ma mère pendant sa grossesse »). Il a ainsi fait le vœu de privilégier toute sa vie l'effort d'échapper à ce qui l'attachait à ses racines.

Dès l'âge de 18 ans, il décide de quitter sa famille et le sud de L'Angleterre. Il part pour Londres, mais n'y reste que quelques années pour venir à Paris où il semble trouver une assise à la faveur d'un emploi marqué par une mobilité importante, puisqu'il est intermittent du spectacle. Sa vie sentimentale est elle aussi marquée par cette volonté d'échapper à toute assignation en un lieu. « Le souci avec les femmes, m'explique-t-il, c'est que rapidement elles veulent des enfants, fonder une famille... ».

Ce constat l'a amené à un appauvrissement de sa vie affective et depuis 15 ans il vit seul dans un appartement. Il a des conflits réguliers avec son propriétaire, puisque s'il paye régulièrement le loyer, il se refuse à régler des charges qu'il juge trop exorbitantes...

J'ai reçu ce patient dans le cadre d'une hospitalisation à la suite d'une période délicate qui l'a amené à indiquer à son médecin que depuis des mois il luttait contre l'idée de se supprimer, idées suicidaires qui l'ont amené à se mettre à l'abri à l'hôpital où il s'est trouvé soulagé et apaisé. « Souvent il suffit de changer d'environnement pour voir les choses autrement », m'indique-t-il avec un fort accent anglais. Vous voyez donc le voeu spécifique qui serait celui de ce sujet d'échapper à tout arrimage, à toute fixité en tant qu'elle viendrait lui rappeler son inscription originale, et parfaitement identifiée, correspondant à celle des ancêtres. Un parcours donc qui paraît s'ordonner du refus d'assumer le coût inhérent au fait d'occuper une place qui serait la sienne.

Il semble bien que ce soit parce qu'il est inévitablement rattrapé par cette question qu'il en soit venu à traverser la période délicate qui l'a amené à être hospitalisé. Notre patient est en effet sujet à une bien étrange répétition. A deux reprises dans sa vie, il a en effet reçu, dans l'après-coup la nouvelle de sa paternité. Cette annonce est survenue, la première fois, de la part d'une femme dont il s'était séparé dans une période où elle lui avait annoncé qu'elle était enceinte de lui mais qu'elle souhaitait avorter. Elle le rappelle quelques mois plus tard pour lui révéler, au moment de la naissance d'une petite fille, qu'elle avait en fait choisie de garder cet enfant. Il avait alors accepté de reconnaître sa fille mais n'a quasiment pas de contact avec elle. Plus récemment, et il semble bien que ce soit la conjoncture qui préside à la nécessité de son hospitalisation, il a reçu le coup de téléphone d'une jeune femme de 18 ans qui lui a annoncé qu'elle était son enfant et qu'elle souhaitait le rencontrer. Il a donc accepté de se présenter à cette enfant qui tombait du ciel si l'on peut dire, et de répondre à un certain nombre de demandes qu'elle lui formulait, mais cet effort semble s'être payé de la survenue des idées suicidaires contre lesquelles il lutte depuis plusieurs mois. On peut noter combien ce sujet se trouve là divisé à l'égard de ce point d'arrimage qui lui tombe donc dessus alors qu'il a tenté toute sa vie d'y échapper. Au médecin qui s'étonnait de savoir comment il avait pu résister à des idées suicidaires pendant une aussi longue période, il a répondu : « Je pense que je l'aurais fait depuis longtemps mais je me suis dit que j'avais deux filles... ».

Je souhaiterais, en contrepoint de cette observation, vous proposer une illustration clinique particulière, dont l'issue s'est révélée particulièrement dramatique, mais qui m'a paru pouvoir ici se montrer particulièrement éclairante, pour souligner les risques auxquels est soumis un sujet psychotique, marqué par un défaut essentiel d'identification, c'est-à-dire un patient qui serait réellement sans lieu aucun. Il s'agit d'un de ces tableaux cliniques, que Marcel Czermak, isole sous la catégorie des « imaginaire sans moi ». Cette patiente, âgée de 27 ans, initialement adressée en raison d'une instabilité majeure, de l'impossibilité semble-t-il depuis toujours de tenir en place et associée à un changement incessant d'apparence, qui lui faisait changer de teinte de cheveux, mais aussi de couleur d'yeux, à la faveur des lentilles colorées modernes. Son parcours était marqué de cette instabilité professionnelle, elle avait effectué de nombreuses formations, et occupé différentes fonctions dans le cadre d'emplois intérimaires. Cette instabilité marquait aussi sa vie affective, marquée par la survenue inopinée et rapidement résolutive d'une symptomatologie étiquetée

« grossesse nerveuse ». Le registre transférentiel, marqué par l'immédiateté comme la succession sans suite des demandes confirmait le caractère interchangeable des interlocuteurs et ne permettait de repérer aucune spécification particulière de l'adresse en fonction de l'interlocuteur. Tableau clinique marqué donc par l'absence de place fixe du sujet, comme du défaut de tout lieu d'adresse.

Elle évoquait cette symptomatologie oscillant entre une position de porte manteaux, et celle de défroque, indiquée par Marcel Czermak, soumise à l'errance sans point fixe repérable, se liant à ce qui s'offre à son horizon.

Il n'avait été possible de mettre en évidence de phénomènes hallucinatoires authentiques (en particulier un commentaire des actes caractéristique et des injonctions hallucinatoires) qu'à la suite de deux décisions d'hospitalisation sous contrainte. Ce premier point constitue un indice des effets spécifiques de l'assignation en un lieu pour cette patiente. C'est alors que lui était assigné un lieu sur le mode de la contrainte donc, que l'on assistait à cette aggravation du tableau que constituait la survenue de phénomènes hallucinatoires, la majoration d'une angoisse et la une majoration du risque de passages à l'acte.

Je vous retrace cette histoire clinique au regard de son issue particulièrement dramatique, puisque à la suite de la décision de mariage de cette patiente et de sa mise en œuvre quasi immédiate selon le mode qui constituait son ordinaire, la symptomatologie s'est brutalement modifiée pour évoluer en un mois sur le mode d'une catatonie aiguë mortelle. Vous vérifiez ainsi l'enjeu des formules de Lacan, dont l'équivoque « tu es ma femme », aurait pu passer pour anecdotique. Faute de cette première entrée, de cette inscription initiale dans le langage, cette patiente assignée à aucune place symbolique se voit assigner au moment de cet acte symbolique une place réellement mortelle. « Ce qui est forclus du symbolique fait retour dans le Réel », cette formule de Lacan si souvent répétée, trouve ici sa manifestation la plus radicale.

III / La faille dans l'Autre :

Si donc la constitution de la subjectivité paraît impliquer la mise en place d'un lieu, il est essentiel d'indiquer, et ceci me semble sensible dans ce que j'ai tenté de vous indiquer, que y compris pour celui à qui aurait été assignée un lieu symbolique, et qui accepterait d'occuper ce lieu et d'en payer le prix donc, le lieu du dire reste un lieu exposé, incertain, organisé autour d'une faille. Autrement dit, ce lieu d'où le sujet serait en mesure de tirer sa légitimité, reste pour chacun un lieu fondamentalement incertain.

Si l'inconscient est le lieu du sujet d'où « ça parle », un sujet peut assez naturellement sembler trouver au lieu de son analyse sa place authentique, celle où il trouve ses fondements. Ce fait peut se manifester dans cet acte manqué assez fréquent au cours duquel l'analysant va sortir les clefs de son domicile au moment d'entrer chez son analyste... Cet espoir d'un lieu qui serait enfin le bon, ne saurait cependant constituer qu'un point de fuite. Il ne s'agirait pas en effet que le sujet puisse envisager d'occuper ce lieu à temps plein. Chacun peut se faire en effet une idée du caractère invivable qui caractériserait, par exemple, un couple où l'interprétation analytique serait érigée comme modalité privilégiée de l'échange... Ce lieu du dire qui est le seul d'où le sujet

puisse trouver sa légitimité, c'est donc cependant au titre d'une faille que le sujet peut y trouver abri.

Si ce lieu s'organise autour d'une faille, d'un trou, c'est en lien direct à cette mortification première du sujet dont je vous ai parlé, à son marquage par le Nom-du-Père, qui en même temps vient inscrire la possibilité de l'existence d'un lieu pour le sujet et centrer ce lieu autour d'un « no man's land ».

Dès qu'un espace se proposerait à un sujet comme pouvant venir constituer « son » lieu, le sujet ne peut se trouver à l'égard de ce lieu que légèrement décalé, déplacé, « ek-sistant » à la faille autour duquel s'organise ce lieu. La seule possibilité de trouver un lieu qui serait enfin le bon, un domicile subjectif qui serait définitif suffit d'ailleurs à évoquer la dimension du « domicile dernier », du caveau en somme...

L'opération induite par le Nom-du-Père, elle vient donc déterminer un trou, autour duquel peut s'organiser un lieu pour le sujet. C'est pourquoi, ce sujet, il ek-siste toujours à cette faille qui le détermine mais qu'il est dans l'impossibilité d'habiter comme telle. Vous savez que ; dans la deuxième partie de son enseignement, Lacan a proposé un certain nombre d'outils empruntés à la topologie, pour donner au sujet de l'inconscient une structure de surface. Tous ces outils topologiques, la bande de Möbius, le tore, la bouteille Klein, le cross-cap, elles ont la caractéristique d'être toujours des surfaces qui viennent cerner un vide inatteignable comme tel. Ce vide il est notable que c'est l'opération du Nom-du-Père qui vient lui assurer cette place si spécifique, centrale, mais jamais occupée en tant que telle...

Pour en revenir au fonctionnement de ce nom propre, si en première approximation j'assimile le patronyme au Nom-du-Père, je peux repérer dans le nom même de nos associations psychanalytiques, les effets de décalage permanents induit par cette nomination. A quelqu'un qui me demandait, il y a quelques années comment s'y repérer dans les noms de ces écoles, j'indiquais que, quand c'était le terme « psychanalyse » qui figurait dans le nom d'une association (Société Psychanalytique de Paris, Association Psychanalytique internationale, Association Psychanalytique de France...), on avait affaire à des psychanalystes freudiens. Par contre quand c'est le Nom de Freud qui figure dans le nom d'une association (Ecole Freudienne de Paris, Association Freudienne Internationale...), on a affaire à des psychanalystes lacaniens, je veux dire qu'ils en passent par l'enseignement de Lacan pour s'y repérer quand à leur pratique analytique.

Il peut être possible autour de cette faille dans l'Autre de décliner les capacités selon lesquelles chaque structure peut organiser sa modalité de mettre en place un registre du lieu qui lui soit propre.

La clinique de l'hystérie, paraît pouvoir mettre en évidence un sujet fondamentalement en position d'exil, c'est-à-dire ne pouvant jamais garantir son inscription en un lieu, faute d'accepter d'en reconnaître l'autorité légitime qui l'a fondé.

Dans la névrose obsessionnelle, par contre, le sujet manifeste son souci de vérifier que chaque chose ait sa place, ce qui s'apparente à la neutralisation du lieu en une place, en particulier en une place sans trou, qui risque bien d'en faire un lieu mort, absolument invivable.

Dans la phobie vous savez que l'angoisse du sujet de voir surgir dans son espace un objet source d'angoisse, le conduit fréquemment à une réclusion en un lieu neutralisé et sécurisé par la présence d'un autre apte à en assurer la quiétude.

Probablement est-ce dans la mélancolie que se manifeste de façon exemplaire la clinique d'une absence fondamentale, essentielle, d'un lieu dans l'Autre pour le sujet. Vous savez que cette absence de tout lieu peut de façon paradoxale dans des formes majeures de mélancolie, se traduire par le sentiment d'occuper une place sans limite aucune. « Je suis le cosmos », nous dit le patient atteint d'un syndrome de Cotard. Cette absence se manifeste beaucoup plus fréquemment par le risque d'une éjection radicale et définitive. Dans la manie, cette absence fondamentale de lieu se manifeste dans le fait de ne pas tenir en place.

Dans la paranoïa, l'effort du sujet, sa « tentative de guérison », se manifeste dans la reconstruction permanente d'un espace qui puisse enfin tenir. Faute de cette reconstruction permanente, il est parfois nécessaire que ce soit une place réelle, les murs d'un lieu d'asile, qui puissent rendre la parole à un sujet : « C'est depuis que je suis à l'hôpital, que je peux reparler à mes parents », nous disait une patiente hospitalisée.

Dans la perversion, on assiste à l'inverse, au démenti de cette nécessité d'un lieu d'où puisse se réclamer le sujet. C'est pourquoi le pervers se voit légitimement retourner son propre message sous la forme d'une question : « mais enfin, d'où tu parles pour dire des choses pareilles ? ».

Enfin, une lecture clinique possible de la modernité permet d'indiquer en quoi elle soumet chacun de nous à un régime de déspecificité généralisée des places, c'est-à-dire comme l'indique Charles Melman dans son dernier ouvrage, « l'homme sans gravité », mais également dans le dernier numéro du « Journal Français de psychiatrie », qu'abolissant toute disparité, elle émet effectivement le vœu d'un monde où chacun serait enfin à parité. Elle soumet cependant ce sujet de la modernité à cette étrange instabilité qui fait qu'il ne « tient pas en place ».

IV / De la question du lieu à la topologie des surfaces :

J'avais annoncé que nous resterions en amont, au bord, de questions de topologie à proprement parler. Je souhaitais cependant profiter de la fin de cette intervention pour vous indiquer combien des considérations aussi élémentaires que celles que je vous amène aujourd'hui, à condition que l'on veuille bien s'attacher à une pratique sensible aux effets de langage, sont en continuité avec la topologie des surfaces **auquel** (propositions de correction « auxquelles » ou « à laquelle ») Lacan consacre une partie non négligeable de son enseignement après le séminaire sur l'identification. Je souhaite donc vous indiquer comment à suivre le fil d'une clinique du sujet structuré par le signifiant, on est logiquement amené à une réflexion qui prend en compte de tels phénomènes de surface.

Le premier appui que je vous propose n'est pas à proprement parler clinique, mais issue du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.

Au début du chapitre 5 de son cours, le linguiste genevois, introduit ce schéma qui met en regard ce qu'il appelle les deux « masses amorphes », celle du sens et celle du son. Il précise, je suppose que vous connaissez ce passage, « La pensée, chaotique de

sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la « pensée-son » implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes ».

Il enchaîne aussitôt en indiquant : « La langue est encore comparable à une feuille de papier ; la pensée est le recto et le son est le verso ; on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso ; de même dans la langue on ne saurait isoler ni le son de la pensée, ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire de la psychologie pure ou de la phonologie pure ». Vous voyez combien, dès que Ferdinand de Saussure a précisé, par ce premier schéma, sa conception de la constitution de la langue, arrive sous sa plume cette métaphore de la feuille de papier et de ses deux faces, l'une opposée à l'autre, mais toutes deux indissociables. De telles métaphores ne manquent pas de mettre sur la voie d'une topologie des surfaces.

Pour prendre les choses sur un mode plus clinique, on peut s'appuyer sur cette entité isolée par la psychiatrie classique française qu'est la psychose hallucinatoire chronique. Vous savez combien elle met fréquemment en jeu un patient halluciné venant ordonner sa plainte, ses récriminations autour de phénomènes hallucinatoires, émanant de son voisinage immédiat, que celui-ci soit son voisin de palier, son voisin du dessus, voire du dessous.

L'espace de vie d'un tel sujet, son appartement, se transforme donc rapidement, quels que soient les déménagements qu'il peut mettre en œuvre, en un lieu dont chaque mur est assailli de paroles hallucinatoires, injurieuses le plus souvent, contre lesquelles il a à se défendre en permanence. Charles Melman, dans un article maintenant ancien a pu isoler de tels phénomènes et nommer « symptomatologie du mur mitoyen », les modalités selon lesquelles ils se déploient.

Vous savez qu'il est courant dans de tels contextes cliniques de voir s'instituer de véritables dialogues hallucinatoires, constitués des paroles hallucinées qui viennent traverser la cloison de ce mur où le plafond de l'appartement, auxquelles répondent les propos de **l'hallucinées** (proposition de correction : « halluciné(e) ») bientôt suivies de nouvelles hallucinations...

On constate ainsi que ces cloisons sont tout autant constituées par ces phénomènes hallucinatoires que fragilisées par celles-ci. C'est-à-dire que cet espace du paranoïaque il ne se maintient qu'à la faveur de cette lutte incessante contre les hallucinations. Ce sujet qui va venir centrer sa plainte sur ces phénomènes, il n'est pas sans s'en montrer extrêmement dépendant, puisque si ces phénomènes venaient à s'interrompre c'est la mort subjective, l'accès mélancolique qui menacerait alors ce sujet.

Il n'en reste pas moins que cette symptomatologie du mur mitoyen, en tant qu'elle indique comment se met en place, à la faveur de ces échanges langagiers de part et d'autre de la cloison, le seul espace qui subsiste au sujet paranoïaque, elle vient en quelque sorte valider la métaphore Saussurienne de la feuille de papier. Cette clinique de la paranoïa hallucinatoire, pourvu qu'on veuille bien se rendre attentif aux phénomènes langagiers, équivoques et homophonies, qu'elle déploie, vient donc nouer ces jeux de lettres et les espaces qu'elle organise pour un sujet.

Ces homophonies, ordonnant un espace topologique spécifique, ne sauraient être ici considérées comme purement contingentes. Elles constituent des faits de structure, dont on peut souligner le caractère d'invariance en reprenant l'exemple clinique relevé par Lacan au cours d'une présentation de malade et connu sous la formule « Truie - Je viens de chez le charcutier ». Vous savez que Lacan à ce sujet signale qu'il

a mis là en évidence une perle. Cet épisode qui est presque un exemple de psychopathologie de la vie quotidienne dans les psychoses constitue lui aussi un « échange de paroles » entre une patiente et son voisin.

Il s'agit d'un bref incident au cours duquel alors qu'une patiente sort sur son palier, cette zone de seuil si stratégique de son univers, et qu'elle croise l'amant d'une de ses voisines aux moeurs légères, elle ne peut s'empêcher de murmurer, bien malgré elle, la phrase allusive : « Je viens de chez le charcutier... ». A cette phrase allusive succède immédiatement l'interpellation hallucinatoire que la patiente attribue à ce voisin : « Truie ! ». Cette hallucination, elle est marquée par un registre d'automatisme, Lacan l'indique : « c'est la réponse du berger à la bergère », « une réponse du tac au tac ».

Ce bref moment clinique ne correspond pas stricto sensu à ces phénomènes de mur mitoyen mis en évidence par Charles Melman, il n'en est cependant pas très éloigné, et il se produit sur ce palier, soit en un lieu qui est un seuil, un bord entre son domicile et celui de ce voisin qu'elle compte au nombre de ses persécuteurs. Dans cet échange qui amène l'objet voix au premier plan, notons que la patiente ne maîtrise pas plus l'allocution que la réponse.

Je souhaitais vous faire remarquer que les cinq lettres qui composent sa réponse hallucinatoire « **Truie** ! », ne font que reprendre les cinq dernières lettres du dernier terme de l'allocution « Je viens de chez le charcutier... ». L'échange de paroles masque ou redouble ici un échange de lettres, puisque ces cinq lettres, les cinq dernières de la phrase allusive de la patiente, sont passées chez l'Autre, pour lui revenir sur un mode hallucinatoire, dans l'interpellation injurieuse « Truie ! ». Des phénomènes, aussi centraux dans la vie de cette patiente au point d'organiser les phénomènes qui conduisent à son hospitalisation, se révèlent donc rigoureusement ordonnés par un jeu de petites lettres de part et d'autre de ce lieu qui sépare son fragile espace de celui de son voisin.

Ces homophonies il s'agit donc de leur restituer la fonction essentielle qu'elles ont dans la structure pour repérer leurs incidences majeures et leur fonction organisatrice de la symptomatologie d'un sujet. Elles sont à appréhender avec le même caractère central que peuvent prendre certaines formulations de Lacan dont la dimension d'équivoque ne saurait être réduite à un effet « y'au de **poêle** (proposition de correction « poêle ») ». Ces homophonies, équivoques, elles constituent toujours des points d'arrimage essentiels de la structure d'un sujet, c'est en quoi nous devons y attacher une attention spécifique. J'ai tenté donc de vous indiquer que l'attention à ces phénomènes sur lesquels Lacan a fait porter l'attention dès le début de son enseignement, à la faveur de cette formulation qui est devenue litanie de « l'inconscient structuré comme un langage », elle conduisait logiquement à cet intérêt pour la topologie, qui caractérise lui bien plutôt la fin de son enseignement. J'espère avoir pu vous proposer quelques pistes dans ce sens et je vous remercie de votre attention...

Nicolas Dissez
Samedi 12 juin 2004